

Meynes le mag'



JUILLET 2023 • N°12

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



ZOOM SUR... P.16 à 19

Une magnifique sortie du corso



P. 14

Jeunesse
CM2 - 6^{ème},
capsule
temporelle

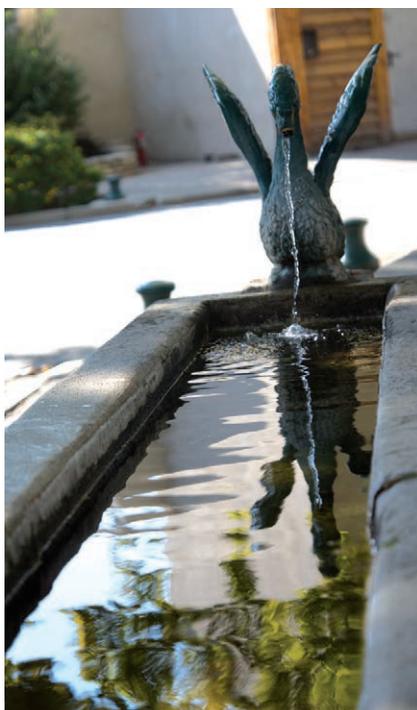


P.21

Hommage
8 juin,
Cérémonie
Indochine

SOMMAIRE

ÉDITOS	02-04
VIE COMMUNALE	05-06
TISSU LOCAL	07-09
TRAVAUX	09-10
FESTIVITÉS	10-13
JEUNESSE.....	13-14
ZOOM SUR.....	15-22
- Une magnifique sortie du corso	
- La société de chasse fête ses 100 ans	
HOMMAGE	23
EN BREF.....	24-25
INFOS PRATIQUES	26
ÉTAT CIVIL.....	27
TRIBUNE LIBRE.....	27



Directeur de publication :
Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :
M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina,
le Club Photos de Meynes, Dream Shoot,
Mairie, Adobe Stock

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER
Maire de Meynes

Chères Meynoises,
Chers Meynois,

Le deuxième trimestre 2023 aura été une période riche de rencontres sportives, festives et de temps forts au plan local.

Il y a eu évidemment les rendez-vous associatifs hebdomadaires, les concours de l'association de boules La Fourchette, les courses pédestres de La Foulée Meynoise, la journée sportive de l'école, mais aussi entre autres, la soirée Food-trucks de la Baraque à Nini, le vide grenier et la fête du 1^{er} mai de Meynes Traditions, le centenaire de la Société de Chasse ou la fête des voisins.

Le mois de mai a été également l'occasion de se réunir pour le grand retour du Corso, qui s'inscrit dans l'identité de notre commune, projet porté par la municipalité et l'association Meynes Patrimoine.

L'énorme succès populaire de cet évènement est venu conforter la position des élus et des organisateurs dans leur choix, malgré les risques, de renouer avec ce projet, mais aussi récompenser le travail des nombreux bénévoles meynois qui ont adhéré spontanément, avec beaucoup d'envie, à la préparation de cette belle

fête, après 37 ans d'interruption.

Un grand merci à tous les participants associatifs ou autres, les donateurs, les commerçants, les propriétaires de remorques, tracteurs et hangars qui se sont rassemblés pour la réussite de cette mémorable journée du 14 mai dernier, avec plus de 4000 visiteurs dans les rues de notre village.

Du jamais vu depuis les années 80 !

Avec l'arrivée de l'été, Meynes a déjà retrouvé d'autres moments de rencontres, tels que la fête des écoles, la fête votive, les soirées Food-trucks ou l'ouverture de la piscine municipale.

Ces fêtes et rassemblements traditionnels, moments de convivialité propres à favoriser le vivre sereinement ensemble, sont rendus possibles, là encore, par l'engagement sans faille du monde associatif, la mobilisation des services municipaux et la participation active des Meynois, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements.

A l'heure où j'écris ces lignes, de leur côté, les élèves et les équipes éducatives terminent une année sur le parcours de la connaissance et s'appêtent à profiter au mieux des grandes vacances scolaires.



Comme de tradition, le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget pour l'année 2023 par le Conseil Municipal, ont eu lieu au mois de mars.

Grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses et aux efforts d'économie pour maintenir des marges de manœuvre, dans un contexte difficile pour les collectivités notamment par rapport à l'inflation et à l'évolution des coûts de l'énergie, nous allons adapter le rythme et l'ampleur des investissements à venir, sans augmentation de la part communale des impôts fonciers.

Après des améliorations dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments communaux et des économies de

fluides, les mois écoulés ont vu aboutir la réalisation de travaux visant à améliorer et à sécuriser notre cadre de vie :

- Démolition d'un immeuble rue de la Tour.
- Création d'une zone 30 en agglomération.
- Installation de barrières en bois pour protéger le chemin piétonnier d'accès aux courts de tennis et au pumptrack.
- Débroussaillage du bois de Clausonne.

Par ailleurs, l'installation d'un distributeur automatique de billets au cœur de ville, décidée par l'Assemblée Municipale, est effective depuis le 28 juin afin de soutenir l'attractivité et

la dynamique économique de notre territoire.

Enfin, la commune a lancé les études et sollicité les subventions pour l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée d'accès à la piscine municipale, avec la volonté de partager cet espace entre le piéton, le cycliste et l'automobiliste.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et un bel été, avec, je l'espère, de belles occasions de nous retrouver.

Cordialement.

Le Maire,
Fabrice FOURNIER.

“ L'installation d'un distributeur automatique de billets au cœur de ville.



EDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



Mme Morgane ANDRE-BERNAVON

Adjointe déléguée aux affaires scolaires, aux festivités et à la communication

Chères Meynoises,
Chers Meynois,

L'arrivée de l'été a sonné la fin de l'année scolaire avec la tenue des conseils de classe, des sessions d'examens, des décisions d'orientations, sources d'inquiétude pour beaucoup de collégiens, lycéens, étudiants et leur entourage.

La fête des écoles maternelle et élémentaire, avec l'aide de l'APE, s'est déroulée quant à elle le 23 juin à Meynes, en présence d'une assistance nombreuse d'élus, de parents ou d'amis pour entourer enfants et enseignants, avant un départ en vacances qui rythment profondément nos vies familiales et avec elles de grands moments de bonheur à partager en famille.

Déjà, les travaux d'entretien ou de rénovation des bâtiments scolaires sont programmés pour les semaines à venir et pour la prochaine rentrée, avec une prévision d'effectifs stables, la Commune devrait pouvoir maintenir le nombre de classes dans ses écoles.

Par ailleurs, dans le cadre du déploiement des programmes du

ministère des Sports « J'apprends à nager » pour les enfants de 6 à 12 ans et « Aisance aquatique » pour les enfants de 4 à 6 ans, qui ont pour objectifs d'agir pour la prévention des noyades et la sécurité aquatique des enfants, des créneaux seront ouverts en septembre prochain à la piscine municipale pour les élèves des seize communes de notre territoire communautaire.

Concernant les animations municipales, notre village présente une programmation diversifiée et ouverte, grâce au dynamisme des associations, à l'engagement des habitants et aux actions de la municipalité.

Je vous remercie d'avoir été très nombreux à répondre aux activités hebdomadaires habituelles, ainsi qu'aux divers événements qui ponctuent l'année et les saisons : vœux du maire, lotos, repas des anciens, animations taurines, vide-greniers, fête des voisins, fête votive, sans oublier le grand retour du corso dans une ambiance chaleureuse.

Ce dernier événement hors norme est une nouvelle opportunité de valoriser notre village permettant

“ De la convivialité et des échanges tellement agréables à retrouver

aussi, grâce à un élan d'engagement de chacun, le partage de temps forts entre Meynois, toutes générations confondues.

De la convivialité et des échanges tellement agréables à retrouver, qu'ils donnent de l'espoir pour le futur, sans pour autant oublier le quotidien.

En effet, de belles occasions de nous retrouver sont en préparation, les acteurs locaux et les services municipaux sont déjà mobilisés pour proposer les festivités des mois à venir, entre autres : Food-trucks des mercredis d'été, Exhibition des champions du monde de pétanque, Courses de caisses à savon, Journée des potiers, Marché de Noël et ce n'est plus un secret de polichinelle le prochain Réveillon du Nouvel An qui sera proposé par la toute nouvelle association du corso.

Je vous souhaite un bel été !

Cordialement.

”

RAMASSAGE CITOYEN

Matinée de nettoyage

Début avril, la Mairie a organisé une matinée de « Ramassage citoyen » des déchets sur le territoire communal.

Après un petit-déjeuner d'accueil, offert par la municipalité sur la place de la mairie, la cinquantaine de bénévoles équipés en matériel de collecte s'est ensuite répartie par petits groupes pour intervenir sur plusieurs secteurs : voie verte, chemin du Valadas, route de Jonquières, route de Redessan et différents chemins, fossés ou caniveaux du village.

Malheureusement nul endroit n'est épargné !

Mais la malpropreté n'est pas une fatalité et il convient d'alerter pour faire évoluer les mentalités et les comportements en matière environnementale.

Cette action commence par nous, vous ... Elle commence par ne plus jeter ses mégots sur la chaussée, ne pas laisser sa canette ou ses restes de repas sur l'espace public, ne pas abandonner de détritrus sur le trottoir d'en face ou des gravats et des déchets dans la nature.

Tous nos remerciements à celles et ceux, quelquefois en famille ou entre amis, déjà sensibilisés à ces questions, qui ont participé à cette opération de nettoyage printanier du territoire sous la houlette de M. Jean-Luc FORTIN – Adjoint au Maire, en collectant 18 kg de plastique, 16 kg de bois, 26 kg de papier - carton, 60 kg de métal, 30 Kg de verre soit 150 Kg de détritrus.

Si vous souhaitez en faire autant, retrouvez vos manches et mobilisez autour de vous pour participer au prochain ramassage citoyen prévu en septembre prochain.

Une belle occasion de rendre son environnement propre, de protéger la nature et tisser du lien social.



ÉVÈNEMENT

Salon des Maires du Gard



L'Association des Maires du Gard a organisé la 7^{ème} édition du salon des Maires, élus locaux et décideurs publics du Gard, le 8 juin à Alès.

Dédié aux actions et préoccupations des collectivités et organismes publics, ce salon est le rendez-vous des élus et des décideurs qui préparent notamment l'avenir des communes.

Il facilite la prise de décisions face aux enjeux de nos territoires et, outre les échanges avec les Services de l'Etat (fiscalité, urbanisme, risques naturels, sécurité routière, délinquance...), il permet des rencontres avec les fournisseurs de biens et services aux mairies.

Le maire, Fabrice FOURNIER et Jean-Luc FORTIN, adjoint ont participé à ce rendez-vous départemental.



PISCINE MUNICIPALE



Une piscine d'été

La piscine municipale René SEYDOUX est ouverte pendant la saison estivale permettant à un large public de profiter du soleil dans un cadre agréable et de se rafraîchir en famille ou entre amis.

Cet équipement dispose d'un bassin de 25 mètres ainsi que d'une pataugeoire idéale pour les enfants en bas-âge.

L'eau du bassin chauffée, atteint une température variant entre 26 ° et 27 °.

La baignade est surveillée pour votre sécurité par un animateur sportif municipal, maître-nageur sauveteur diplômé.

Des plages d'ouverture sont réservées pour les séances de natation des scolaires, dans le cadre du plan « aisance aquatique » du Ministère des Sports.

PÉRIODES D'OUVERTURE POUR LES SCOLAIRES :

- du vendredi 2 juin au jeudi 6 Juillet 2023
- du lundi 4 septembre au 30 septembre 2023

LA PISCINE MUNICIPALE SERA OUVERTE AU PUBLIC :

- Tous les samedis du mois de juin de 10h à 12h et de 15h à 19h
- Tous les samedis du mois de septembre de 10h à 12h et de 15h à 19h
- Du vendredi 7 juillet au samedi 2 septembre : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h



Espace pique-nique

TARIFS :

- Gratuit pour les enfants de moins d'un an
- Enfants -14 ans : 2.50 €
- Adultes : 3.50 €
- Carte 20 entrées enfants : 40 €
- Carte 20 entrées adultes : 60 €

En plus des horaires d'ouverture au public, des cours de natation, aquafitness, séances de natation sportive peuvent être dispensés par le maître-nageur qui fixe lui-même ses tarifs.

Réservations et informations : Tél. 06 15 51 67 07

À NOTER

Prévention des feux de forêts

Afin de répondre aux obligations légales de débroussaillage, la mairie a réalisé avant l'été d'importants travaux d'entretien dans les bois communaux du secteur dit « de Clausonne » (de la limite de Sernhac aux grands pins) ainsi qu'en limite de la RD 500 (route de Nîmes).

Le plan communal de débroussaillage prévoit une intervention au Mourre de Milan en 2024.

Débroussaillage, élagage, abatage des arbustes en surnombre, élimination des végétaux morts, dégagement des voies d'accès, autant d'actions entreprises dès 2023 pour la prévention et la lutte contre les incendies.

En période estivale, les conditions météorologiques (température, vent et sécheresse) rendent la végétation encore plus vulnérable, obligeant à une vigilance accrue et à une surveillance renforcée.

Aussi, comme l'été dernier, alors que les risques de feux seront de plus en plus prégnants, l'accès aux zones forestières est réglementé, interdisant tout emploi du feu, l'utilisation de tout matériel pouvant provoquer un départ de feu, le bivouac ou le camping sauvage ainsi que l'accès aux massifs forestiers et garrigues de plus d'un hectare (bois de Clausonne et Mourre de Milan) pour assurer une meilleure protection des sites.

Les imprudences et les comportements dangereux étant souvent les causes principales des départs de feu, la population, les riverains ou les promeneurs sont invités à **adopter les bons réflexes** au quotidien pour la préservation de nos paysages.



SOLIDARITÉ

Le don de sang : un acte solidaire

Depuis les années 50, la France a choisi le système du bénévolat du donneur et la non-rémunération du don par respect de l'Être Humain tant donneur que receveur.



Le système transfusionnel français est regardé à travers le monde comme exemplaire, mais la forteresse France est menacée par les autres pays qui ne sont pas favorables à notre éthique du don bénévole.

Dans un monde où le mercantilisme et l'individualisme gagnent du terrain, qu'en sera-t-il demain ?

Aujourd'hui, le plasma manque en France : il est l'élément indispensable dans la fabrication d'une vingtaine de médicaments (cancers et autres maladies). Les besoins ont doublé depuis 2007. On parle de ré-industrialiser en France la production de médicaments : il faut non seulement produire le médicament mais aussi avoir suffisamment de donneurs qui fournissent la matière première !!

Les dons de plasma en France ne couvrent que 34% des besoins. Ce qui signifie que les deux tiers (66%) des malades bénéficient de médicaments réalisés par un plasma qui n'est pas prélevé en France ! Il provient essentiellement des États Unis, un pays où les donneurs sont rémunérés.

Le don est aussi monnayé en Allemagne, Autriche, Hongrie, République Tchèque : ce qui représente donc à la fois un enjeu éthique (la non marchandisation du corps humain) mais aussi de souveraineté sanitaire. C'est un danger de dépendre de l'extérieur où les médicaments ne font

l'objet d'aucune traçabilité du donneur au receveur, c'est pourtant ce qui est imposé aux opérateurs français !

Par conséquent, nous devons collectivement continuer à défendre et à promouvoir ce geste noble et altruiste qu'est le don du sang bénévole.

Malheureusement on constate que les effectifs des donneurs sont en constante diminution malgré la force vive de l'Amicale sur le terrain : affichage intense + pose de totems et de banderoles + animation sur Facebook : donneursdesangmontfrin + article dans Midi Libre et Passage du haut-parleur le jour de la collecte sans oublier l'accueil à la collation.

Autres chiffres : 52% de nos donneurs sont des femmes - Et 60% ont + de 60 ans.

Une sensibilisation auprès des jeunes s'avère urgente pour pérenniser nos effectifs, mais comment faire ?

Nous espérons qu'après lecture de ce SOS civique, notre appel sera entendu et que vous viendrez nombreux aux prochaines collectes du 8 Août et du 28 Novembre Salle Béjart à Montfrin de 14h à 19h30. Nous comptons sur vous, avec l'espoir d'une augmentation significative de donneurs : ce qui montrerait un bel élan de solidarité



COMMERCE

Ré-ouverture de la boulangerie



Le village a dû faire face à la fermeture successive de ses deux boulangeries, à quelques mois d'intervalle, dans la période post-covid, inflation et hausse vertigineuse des coûts de l'énergie.

Un coup dur, mais pas un coup fatal !

Heureusement en assurant l'intérim, les commerces locaux de proximité se sont mobilisés, créant des dépôts de pain et assurant une fonction de revente à la satisfaction des habitants.

Cette période de dépannage est désormais révolue.

Courant juillet, Mathieu BOSCOLO, ouvrier boulanger-pâtissier à Redessan, devrait réouvrir la boulangerie du village créée à l'origine par ses grands-parents Vincent et Jackie GONZALES.

Une opportunité pour ce jeune Meynois motivé qui, tout en créant son entreprise, impulse une dynamique dans le village en venant étoffer l'offre des métiers de bouche aux côtés d'autres acteurs.

Cette démarche suscite de nombreux commentaires positifs, les Meynois sont invités à soutenir nos commerçants en favorisant les achats locaux.

ACTIVITÉS SPORTIVES

La Foulée Meynoise



Les 52 adhérents de l'association « La Foulée Meynoise » parcourent chaque année un bon nombre de kilomètres sur la piste d'athlétisme du stade municipal ou sur les chemins du bois de Clausonne, sans oublier les participations à des courses locales, nationales ou internationales avec à la clé quelques podiums.

En outre, l'association a organisé sur la commune deux marches - courses nature sur un parcours de 9 km, les vendredi 31 mars en nocturne et samedi 1er avril après-midi.

Ces évènements inédits ont réuni 90 participants qui pouvaient réaliser le parcours à une allure souhaitée en empruntant la voie verte, puis le bois de Clausonne avant de passer à proximité de la manade pour rejoindre ensuite le point de départ où une collation bien méritée les attendait.

Par ailleurs, un challenge en interne consistant à faire le maximum de fois un circuit d'environ 8 km, a permis de totaliser plus de 2000 km de course.

Cette épreuve ludique, qui apporte aussi un côté dépassement de soi, a permis de passer au révélateur de véritables sportifs dans l'âme.

Prochainement, le vendredi 15 septembre en soirée et le samedi 16 septembre après-midi seront organisées une marche et une rando-course de 8 et 12 km sur des sentiers à découvrir (des informations complémentaires seront diffusées ultérieurement).

Côté animation, l'association a aussi participé au renouveau du corso avec la présentation du char « fête de la bière » (et oui, il faut bien s'hydrater aussi ! mais avec modération !).

Cette année, une cession « entraînement marche active » est proposée les lundis à 10h et une cession « entraînement course à pied » les mardis et jeudis également à 10h.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Tél : 06 14 27 13 23

Mail : lafouleemeynoise@orange.fr



MANIFESTATION

Stérilisation des chats



Dans le cadre de la lutte contre les abandons et les atteintes au bien-être animal, la stérilisation des chats est un outil de prévention efficace.

En effet, la stérilisation (castration pour les mâles, ovariectomie pour les femelles) permet d'éviter pour le propriétaire l'effet de « portée surprise ».

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons qui peuvent être porteurs de maladies, mourir faute de soins, d'alimentation, errer ou être livrés à eux-mêmes dans de mauvaises conditions, créant des nuisances de voisinage.

Chaque année, comme une alternative à la fourrière, l'association locale de protection animale « Les Chats Libres » recueille en moyenne 30 à 40 chatons sur Meynes, qu'elle tente de sauver et placer à l'adoption, après identification et stérilisation.

Cependant, devant l'afflux de ces abandons, les capacités associatives d'hébergement sont vite dépassées et un animal non identifié peut-être placé en fourrière où il ne reste que le temps légal de huit jours ouverts avant une éventuelle euthanasie.

En conséquence, **les propriétaires de chats sont placés devant leurs responsabilités tout en étant vivement invités à faire identifier et stériliser leurs animaux de compagnie.**

A défaut de cette sage précaution et en cas de prolifération de chats errants, des campagnes de capture pourront être mise en place, dont les dates et les modalités seront communiquées ultérieurement.

ASSOCIATION

Parler Plus



Depuis 1995, l'association « Parler Plus » est partie prenante de la vie associative du village.

Elle réunit les amateurs de langues étrangères en deux sections: « anglais » et « italien ». Ils se retrouvent chaque semaine pour l'apprentissage de ces langues, cours animés par deux professeures expérimentées dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

La possibilité de créer une section pour les enfants est envisagée. Venez nous rejoindre pour une saison studieuse après les vacances d'été et nous rencontrer lors du forum des associations.

Bernard BOUSQUET,
Le président de l'association
« Parler Plus »

Tel : 06 70 44 74 46

Mail :

parler.plus.30840@gmail.com



TRAVAUX

Aménagement Chemin des Aires

Le 2 juin dernier, une réunion de concertation s'est tenue sur le projet d'aménagement du chemin des Aires, en vue de faciliter et sécuriser les déplacements doux, piétons/cycles, de cette voie départementale d'accès à la piscine municipale et à la voie verte.

Les caractéristiques principales du projet (sécuriser l'accès aux équipements publics, calibrer l'aménagement dans l'emprise de la voirie actuelle, faire coexister cet équipement avec les fonctions circulatoires locales et les pratiques riveraines, permettre l'accessibilité aux bus...) ont été présentées, dans un premier temps, aux représentants des 12 riverains présents directement concernés (15 invitations lancées), avec l'expertise du chef de service ingénierie foncière du Département et la participation du maire, Fabrice FOURNIER, accompagné de Jean-Luc FORTIN, adjoint.

Les études préliminaires proposent un phasage des travaux en deux temps :

- La création d'un cheminement doux sécurisé (dernier trimestre 2024)

- L'aménagement d'un parking à proximité de l'atelier municipal (premier trimestre 2025).

Cette réunion publique a permis d'échanger librement sur le sujet, personne ne s'étant opposé en séance à l'opportunité du projet plutôt très attendu.

Le montant prévisionnel global de cette opération est de l'ordre de 800.000€ TTC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ayant décidé de poursuivre le projet et de solliciter les subventions correspondantes auprès du Département, de la Région et de l'Etat par délibération du 27 avril 2023.

En fonction de l'avancement technique et financier de ce dossier, et en complément de cette première réunion de concertation, la commune mettra en place ultérieurement d'autres modalités plus larges d'information du public.

Sécuriser l'accès pumptrack/tennis

Après la création d'un cheminement piétonnier visant à sécuriser la circulation et l'accès aux équipements du stade municipal (pumptrack et cours de tennis), la commune a fait réaliser des travaux d'aménagement par l'installation de barrières en bois destinées à matérialiser l'entrée de la ville mais avant tout renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes en bordure de la Route de Redessan.

Bien que présentement la zone 30 doit être appliquée en agglomération, cet équipement complémentaire devrait remédier aux principales insuffisances constatées en matière de déplacement doux de ce secteur et asseoir l'utilisation

des équipements sportifs précités.

La commune, au titre du programme de répartition du produit des amendes de police, a présenté une demande de subvention de ces travaux dont le coût s'élève à 21 195.00 € HT.



NOUVEAU

Un distributeur de billets dans le village

C'est fait !

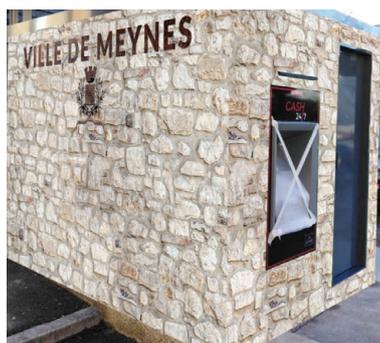
Depuis le 28 juin, la commune s'est dotée d'un distributeur automatique de billets, conformément aux engagements électoraux de l'équipe municipale.

Celui-ci est implanté sur la place du village, à proximité de la salle des fêtes.

A l'heure où les établissements bancaires ferment des agences ou réduisent drastiquement les horaires d'ouverture et limitent le nombre de distributeurs automatiques de billets, la municipalité a décidé de pallier ce manque et de répondre à un réel besoin de service exprimé par de nombreux Meynois.

Ce distributeur permettra ainsi aux habitants de la commune comme aux visiteurs de pouvoir retirer des espèces 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Un plus pour améliorer le quotidien des Meynois et participer à l'activité économique de la commune.



Projet

MANIFESTATION

Vide-greniers



Le dimanche 23 avril, dès 8 heures, une cinquantaine d'exposants étaient à pied d'œuvre pour accueillir les premiers visiteurs du vide-greniers présenté sur le terrain de l'ancien boulodrome par l'association Meynes Traditions.

Il y avait de quoi chiner dans ce lieu de rencontres entre vêtements, bibelots, livres, jeux, sans oublier les moments

plaisir à la buvette ou au stand de restauration sur place.

A cette occasion, la présidente Amandine MOREAU et sa jeune équipe de bénévoles avaient aussi préparé le café du matin et l'apéro de midi, propices à partager les dernières actualités et à échanger quelques idées pour les prochaines manifestations.

CONVIVIALITÉ

La fête des voisins



La fête des voisins, prévue traditionnellement le dernier week-end du mois de mai, a été décalée aux vendredis 2 et 9 juin derniers en raison du week-end prolongé de Pentecôte, puis de la soirée « Ricoune » du 2 juin organisée à la cave de Pazac, par l'association des soins palliatifs du Gard.

Ce moment généreux et festif que les habitants de plusieurs quartiers de Meynes attendaient avec impatience, a été l'occasion de chaleureuses

rentrouailles pour certains, à la façon d'un grand pique-nique.

Cette fête de rue, où chaque participant est heureux d'apporter quelque chose à manger ou à boire, est un événement de partage entre voisins qui permet de mieux se connaître, d'échanger et de soumettre des idées pour s'entraider ou améliorer le quotidien de tous.

Bref, une convivialité unique avec un sentiment fort d'appartenance à un quartier !

SUCCÈS

Fête du 1^{er} mai

La fête du 1^{er} mai, a connu un beau succès et un public conquis a participé à ces quatre jours de festivités, parfaitement organisés par l'association Meynes Traditions avec la participation de la commune, du Bistro Del'Yo et de la pizzeria Au Petit Bonheur.

Encierro, abrivado ou bandido de la manade LABOURAYRE, journée espagnole, déjeuners et apéritifs musicaux ont ravi attrapaïres, festéjaires et les nombreux spectateurs.

Cette fête aura aussi été l'occasion de

présenter au public la reine du corso et ses dauphines (Maëlys, Inès, Elsa) et de proposer à la vente la casquette de fête, édition 2023, qui assure une partie du financement des réjouissances offertes, tout au long de l'année, à la population.

Le lundi 1^{er} mai, la jeunesse meynoïse a perpétué la tradition de l'arbre de mai, en déposant des branchages sur la devanture des commerces ou devant le domicile des élus. Une fête votive de mai bien vivante, annonciatrice des festivités de l'été.



MERCREDIS D'ÉTÉ

FOOD TRUCKS saison 4

Après le succès des soirées des années précédentes, les Food trucks sont de retour à Meynes pour la saison 4, tous les mercredis au soir de la période estivale.

Depuis le mercredi 12 juillet et jusqu'au mercredi 30 août, les organisateurs sous la houlette de Morgane ANDRE-BERNAVON, adjointe, vous donnent rendez-vous, de 19h à minuit, sur la place du village pour partager un moment festif et convivial.

Plusieurs camions cantines vous proposent un mode de restauration rapide, conjugué à une cuisine de qualité et de proximité, préparée devant les clients, pour des instants découvertes et de plaisir.

Ces soirées, avec animations musicales et concerts gratuits, permettent également de soutenir l'économie locale et notamment les commerces du centre ville qui présentent une offre complémentaire aux services de restauration mobile, pour par exemple, boire un verre ou déguster une pizza.

Alors venez nombreux, en famille ou entre amis, vous restaurer dans une ambiance guinguette, chanter, swinguer et danser !



Le samedi 22 avril dernier a connu des animations particulières.

En effet le samedi, une soirée Food-trucks, à l'initiative de la Baraque à Nini et avec le soutien logistique de la municipalité, s'est déroulée sur la place de la mairie dans un esprit festif de partage et de convivialité.

Outre se restaurer et boire un verre en musique cet événement, avec une superbe ambiance karaoké puis années 80, donne vie au village et mobilise un public heureux de sortir avec les beaux jours et de faire la fête.

JEU PROVENÇAL

Trophée ville de Meynes – jeu provençal

L'histoire du jeu provençal, qui a pris racine dans le midi et principalement en Provence, s'est écrite à partir de 1933 par la création de la Fédération Nationale de boules qui deviendra en 1942 Fédération Française de pétanque et jeu provençal.

Plus près de nous, au plan local, l'association de boules « La Fourchette » organise tout au long de l'année des rencontres permettant à de nombreux licenciés de pratiquer la pétanque ou le jeu provençal, en mode compétition.

Dans ce cadre, le Président M. Bastien VALENTE et son équipe de bénévoles ont organisé, les 17 et 18 juin, le premier trophée de la ville de Meynes au jeu provençal, sur les nouveaux terrains de boules du complexe sportif du stade municipal.

Cette nouvelle compétition a réuni 26 doublettes, dont 5 équipes de « La Fourchette ».



L'équipe victorieuse Guy et Mathieu ROMAN a inscrit son nom au premier trophée de la ville de Meynes, devant l'équipe El Fethi BENAZIZA et Laurent VIGNAUD.

La première place des équipes meynoises est attribuée à Cédric DELORME et Jérémy FRAMBRY arrivés en ½ finale.

La consolante a été gagnée par l'équipe meynoise composée de Léo FRAMBRY et Florent SERRE.

Un grand bravo aux vainqueurs et aux organisateurs de ce trophée, dont les parties ont retenu l'attention d'un public nombreux et connaisseur.

AMITIÉ-SOUTIEN-AIDE-PARTAGE

Soirée ASAP à PAZAC

Une soirée caritative a été organisée, à l'initiative de M. Philippe ABEL, par l'association ASAP (Amitié-Soutien-Aide-Partage), en partenariat avec la cave de Pazac à Meynes, le 2 juin écoulé.

Les bénéfices de cet évènement ont été affectés au profit de l'Association des Soins Palliatifs du Gard.

Près de 800 personnes réunies pour une bonne cause et pour partager un beau moment autour de « Ricoune », grand animateur de cette superbe soirée avec tous ses emblématiques succès du Sud, entre autres les tubes : « La vache », « Nicollin », « Dans un verre à ballon »...

Une bien agréable rencontre et un bel élan de générosité !

Un grand merci à tous les participants.



JEUNESSE

Cabane La grande lessive



L'école maternelle a mené un projet arts plastiques inspiré de la « Grande Lessive ». Le thème était « Ma cabane est/et ta cabane ». Les élèves ont fabriqué des cabanes avec du gros matériel, bancs, chaises, tapis. Ils ont joué à se cacher dans de gros cartons. Des lectures d'albums ont enrichi leur imaginaire. Ils ont aussi fabriqué des cabanes avec du petit matériel, Lego, Kapla, cubes... Puis chaque classe a expérimenté différentes techniques plastiques pour aboutir à une réalisation par élève sur un support imposé : une feuille de A4. Les parents ont eu le plaisir de voir les « Chefs d'œuvres » exposés dans une Grande Cabane à l'école maternelle.

SCOLARITÉ

Passage en 6^{ème}

Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une journée d'immersion au collège d'Aramon le 25 mai dernier.

Durant cette journée, accompagnés de leur professeure des écoles Laura CARBONELL et accueillis par les élèves d'une classe de 6^{ème}, ils ont participé à un défi-math durant lequel M. Le maire Fabrice FOURNIER leur a fait la surprise de venir les saluer, un tournoi sportif, puis la pause déjeuner leur a permis de découvrir le restaurant scolaire.

Le bus du transport était financé par l'association sportive de l'école de Meynes.

Outre l'investissement des personnels, nous tenons à remercier les délégués du collège qui ont contribué à l'accueil et à cette visite guidée enthousiasmante.

Puis, à quelques jours des vacances d'été ces mêmes élèves et Mme CARBONELL étaient à nouveau réunis, cette fois en mairie, pour fêter leur départ au collège à la prochaine rentrée.

Après une visite commentée de l'hôtel de ville, le maire Fabrice FOURNIER a remis,



au nom de la municipalité, des cadeaux pour marquer le passage en 6^{ème} des écoliers de Meynes (livret citoyenneté, clé USB, calculatrice collège).

L'occasion également de saluer le travail des enseignants qui les ont, pour la plupart d'entre eux, accompagnés de l'école maternelle jusqu'à la classe de CM2.

Pour les enfants, une aventure se termine, une autre s'annonce, en précisant qu'ils se sont déjà donnés rendez-vous dans 10 ans pour ouvrir leur capsule temporelle.

Nous leur souhaitons une bonne adaptation et une bonne continuation dans la poursuite de leur scolarité.

RENCONTRE

Journée sportive écoles

Sous l'égide de l'USEP du Gard, une rencontre sportive des petits écoliers a été organisée fin mars sur le stade municipal de Meynes.

Après entretien et préparation minutieuse du site par les Services Techniques Municipaux, cette manifestation a réuni au total 177 élèves de l'école maternelle de Meynes et de l'école Garrigues Planes de Beaucaire (maternelle et CP).

Onze enseignants, une cinquantaine de parents et six ATSEM étaient présents sur zone pour accompagner et encadrer les jeunes sportifs en herbe.

L'ouverture de cet événement a démarré par le défilé des participants avec la banderole de chaque école, suivi du déroulement des épreuves proposées et la mise en place des ateliers découvertes permettant aux enfants de s'initier à différentes activités sportives.

Cette journée très prisée des enfants, où tout le monde a gagné, s'est terminée sous un soleil radieux par la remise des prix.



RÉTROSPECTIVE

UNE MAGNIFIQUE SORTIE DU CORSO

C'était jour de fête le 14 mai dernier à Meynes pour un grand défilé tout en couleurs et en musique avec Arlésiennes, galoubets, tambourins, percussions, majorettes, fanfares et bandas.

L'édition du retour du corso tant attendu, après 37 ans d'interruption, a recueilli des salves d'applaudissements sur son passage des deux tours du centre ville.

Un véritable succès populaire qui est venu récompenser l'engagement financier du nouveau corso, ainsi que l'implication logistique de la municipalité, pour renouer avec cette vibrante tradition, perpétrée à plusieurs reprises dans le village entre 1948 et 1985, par des bénévoles meynoïses.

Le très nombreux public ne s'est pas trompé, massé en nombre sur le parcours, pour ne rien manquer de ce spectacle gratuit, unique dans le secteur.

Les huit chars colorés ne manquaient ni d'apparats, ni de charme.

Tout comme les trois jeunes ravissantes Miss, Maëlys RAMEAU, Inès LABOURAYRE et Elsa POULON qui n'ont eu de cesse de saluer le public, arborant de magnifiques robes (dont celle de la reine du corso confectionnée par l'association locale de couture) et leurs plus jolis sourires tout au long de la manifestation.

Les troupes d'animation de rues et les groupes locaux tels l'association de danse Tous en rythme ou les invités surprises du Campo Loco, ainsi que toutes les personnes déguisées, ont pris part à la fête dans une ambiance bon enfant.

Un coup de chapeau à tous les bénévoles passionnés qui ont su ravir les spectateurs et émerveiller les enfants, tout heureux de reconnaître leurs héros favoris de dessins animés, la Reine des Neiges (Meynes Traditions), le Playmobil (APE) ou le Yéti (groupe de volontaires) et toutes les autres créations, la vigne et le raisin (Meynes Patrimoine), la fête de la bière (La Foulée Meynoïse), le Juke-box (Comité des Fêtes), la partie de pétanque (La Fourchette Meynoïse), le potiron (Les Vrai'Térans) ou encore La Cavalerie Versoise et l'attelage des Ecuries de Salines de la Reine du corso.

La fête foraine avait pris ses quartiers sur le parking de la salle des fêtes et la restauration était assurée par le Bistro Del'Yo et la pizzeria Au Petit Bonheur.

Les membres de l'association Meynes Patrimoine, avec le concours de la mairie, de plusieurs associations locales, de nombreux volontaires et de propriétaires de hangars, remorques ou tracteurs, ont parfaitement réussi l'organisation de cette journée et à relever le défi de renouer avec cet événement d'exception.

Tous ont fait preuve d'une incroyable imagination et se sont mobilisés avec

passion pour séduire les visiteurs, y compris les résidents de la maison de retraite Les Capitelles ou les petits écoliers meynoïses qui ont participé à la confection des décorations qui ont égayé les chars.

La parade dans les rues du centre ville a pris fin vers 18h, une fête assurément belle ...

Ne restait alors plus qu'à procéder au tirage de la tombola, oublier à regrets les flonflons de la fête, ranger le matériel, nettoyer les kilos de confettis, remercier toutes les petites mains anonymes ainsi que les sponsors et les donateurs de la tombola, les services municipaux, la gendarmerie, les services de Police et de sécurité, le public et tous les intervenants avant de mieux recommencer, nous l'espérons, l'année prochaine !

Dès à présent, un appel à la mobilisation du plus grand nombre est lancé pour l'appropriation du nouveau corso par les Meynoïses, éventuellement le transfert de cette organisation dans une structure associative ad hoc et la pérennisation de cet événement concluant, réinventé de belle manière.

Encore bravo et merci à tous les participants.

Le corso 2023 est passé, vive le corso 2024 !





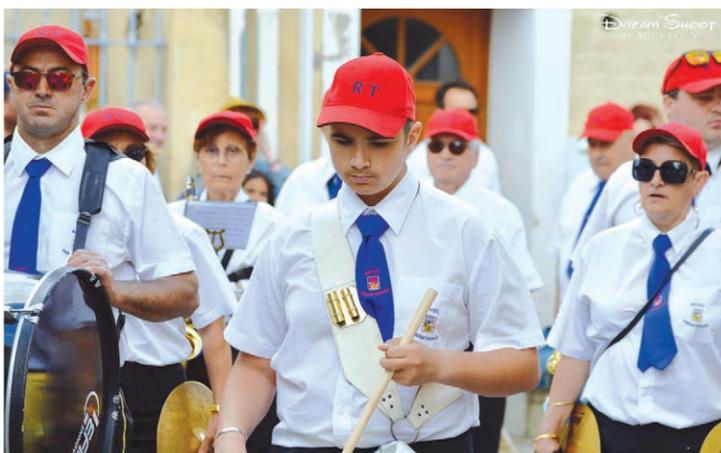
DREAM SHOOT
BY MICKAËL V



DREAM SHOOT
BY MICKAËL V



DREAM SHOOT
BY MICKAËL V











ANNIVERSAIRE

La société de chasse fête ses 100 ans

La Société communale de chasse a fêté ses 100 ans, le samedi 3 juin dernier, lors d'une rencontre organisée à la cave de Pazac.

Cette sympathique manifestation pour célébrer cette longue existence s'est déroulée en deux temps.

Elle a commencé par un petit-déjeuner campagnard, pour se mettre dans l'ambiance, offert à tous les participants.

Après le vin d'honneur, la fête s'est poursuivie sur réservation, autour d'un porcelet grillé riche en saveurs, arrosé d'un bon cru local des Costières propice au réveil de beaucoup de

souvenirs de chasse, entre deux coups de fourchette.

Entre-temps, Yvan GARNERO, président de la société, a retenu l'attention d'un auditoire conséquent de chasseurs, de sympathisants, d'amis et d'invités. Il a

insisté sur l'importance du moment (100 ans de vie associative au profit du vivre ensemble et de la défense des valeurs rurales) et a rappelé que l'activité cynégétique a toujours fait partie de notre territoire, avec encore aujourd'hui 90 chasseurs adhérents qui traquent le lapin, le lièvre, le faisan, la perdrix ou le sanglier.

Le maire Fabrice FOURNIER a remercié les organisateurs de cette journée du Centenaire, rappelé que le réseau associatif de la chasse, acteur engagé de la ruralité, est un élément incontournable dans la gestion de la biodiversité et félicité les chasseurs meynoïses pour leurs actions de protection de nos paysages, entre autres les actions de prévention contre les incendies dans les massifs forestiers de Clausonne et du Mourre de Milan.

Un moment convivial empreint de fierté et d'émotion !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fédération de chasse du Gard

Cette année, l'Assemblée Générale de la Fédération de Chasse du Gard s'est déroulée le dimanche 17 avril dans la salle des fêtes de Meynes, avec quelques 280 participants.

Dans son discours de bienvenue, le maire Fabrice FOURNIER s'est félicité du choix de sa commune, espace agricole et d'élevage pour l'organisation de ce moment fort du monde cynégétique.

L'occasion pour lui de rappeler l'esprit de la grande manifestation du 11 février dernier à Montpellier, de redire son attachement à une culture, une histoire, des traditions et d'une façon plus générale à la ruralité, mais aussi de féliciter l'équipe dirigeante de la Société locale de chasse, présidée par M. Yvan GARNERO, pour son excellent travail lié à la défense de l'environnement sur le territoire communal, notamment la

réalisation de travaux de protection des bois de Clausonne et du Mourre de Milan.

Au cours de ses travaux, l'Assemblée Générale a entendu le rapport d'activité et le rapport moral.

Elle a approuvé le bilan financier de

l'exercice passé et le budget prévisionnel de l'exercice à venir.

Outre ces aspects règlementaires, il a été présenté les dossiers en cours, les politiques à venir ainsi que les vœux des Associations de chasse.

Une matinée de travail bien remplie !



HOMMAGE

Cérémonie du 8 mai

Après un petit déjeuner champêtre, offert dès 9h par la municipalité dans la cour de la salle de l'olivier, les élus de Meynes et Montfrin, le Conseiller Départemental, les autorités civiles et militaires, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les écoliers et leur enseignante, les habitants ont défilé de la place de la mairie jusqu'au Monument aux Morts du cimetière communal.

Cette commémoration, orchestrée par David EYSSETTE, conseiller municipal et référent défense, a été rythmée par la lecture de poèmes et textes par les enfants ainsi que le dépôt de fleurs après déclamation des noms des soldats meynoï « Morts pour la France », le dépôt de la gerbe par les maires des deux communes, la sonnerie aux Morts, la minute de recueillement et la Marseillaise.

Ce cérémonial a été complété par la lecture du texte des Anciens Combattants par Marcel BENSOLTANE



et celui du Ministre de la Défense par le Maire, Fabrice FOURNIER.

Après les remerciements d'usage, ce dernier a ensuite convié les participants à se rendre à Montfrin pour le rassemblement commémoratif de fin de matinée.

Après entente entre les deux communes, l'ordre de ces cérémonies sera inversé pour le 11 novembre prochain, avec rassemblement de début de matinée à Montfrin et rassemblement de fin de matinée à Meynes.

Hommage aux « morts pour la France » en Indochine

Le 8 juin 1980, la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine a été transférée à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette à Paris.

C'est cette date qui a été retenue pour rendre hommage, chaque année,

aux morts pour la France au cours de la guerre d'Indochine qui eut lieu entre 1945 et 1954.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée à Meynes au Monument aux Morts en présence des élus, de 29 porte-

drapeaux d'associations patriotiques et des représentants des Anciens Combattants « Troupes de marine, Parachutistes et Légion étrangère ».

Poursuivant ce travail collectif de mémoire, à l'initiative de M. René DUMALLE - Souvenir Français - et de M. Patrick PELLOUX - Président de l'association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'Air-, la municipalité a procédé à la pose d'une plaque commémorative en hommage au Sergent Chef PELLEGRINETTI, « Mort pour la France en captivité en Indochine », en novembre 1953 et dont les filles sont domiciliées actuellement à Meynes.

Après lecture des messages officiels, cette cérémonie s'est poursuivie par le dépôt des gerbes et la minute de silence. A l'issue, un apéritif offert a réuni tous les participants.



INCENDIE

Intervention des **pompiers**

Les sapeurs pompiers du Gard sont intervenus sur la commune le 11 avril dernier en soirée et ont fait face à un important incendie impactant un hangar agricole au Mas Pitot, appartenant à la famille Carreton, en bordure de la route départementale reliant Beaucaire à Remoulins.

Un important dispositif, 50 pompiers et 20 engins, a été pleinement mobilisé pour intervenir sur un hangar de 1500 m² totalement embrasé à l'arrivée des secours avec une propagation du feu à une habitation attenante.

L'alerte a été donnée vers 22h30, l'action rapide des soldats du feu ayant permis d'épargner une partie de l'habitation et également de protéger les bâtiments annexes.

Fort heureusement, malgré des dégâts matériels considérables, aucune victime n'est à déplorer dans ce sinistre.

Un périmètre de sécurité a été mis en place et la route départementale a été coupée à la circulation le temps de l'intervention.

Le Lieutenant de la gendarmerie de Montfrin était présent sur le site avec deux policiers intercommunaux, ainsi que Fabrice FOURNIER, Maire de Meynes, afin de faciliter l'action des secours.

Nos remerciements aux divers intervenants.



AIDES

BONUS VÉLO

Les aides Bonus Vélo ont été renouvelées par l'État français en 2023.

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'Etat français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site :

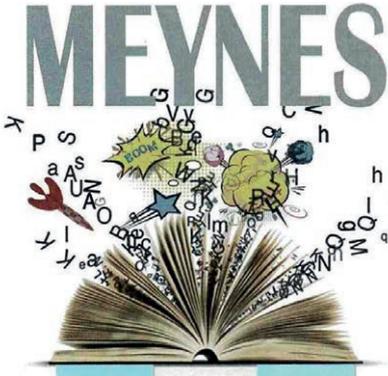
<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



À NOTER

Médiathèque

Place de la Mairie - Tél. 04 66 57 47 62



ÉTÉ

JUILLET

- Mercredi et vendredi 9h-12h

AOÛT

- Vendredi 9h-12h

SEPTEMBRE

Reprise des horaires habituels

- Lundi 16h-18h

- Mardi 16h-18h30

- Mercredi 9h-12h et 14h-17h

- Vendredi 10h-12h

RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez partager vos avis de lecture, venez rejoindre les **Rencontres autour d'un livre.**

Médiathèque de Meynes, prochaines rencontres de 14h à 16h :

- **18 septembre : Tatiana de ROSNAY**

- **13 novembre : Daniel PENNAC**

Inscription obligatoire au : 04 66 57 47 62



Tous nos remerciements à M. ARAIZ et M. PALANQUE pour leur exposition qui a remporté un vif succès.



ACTUELLEMENT A LA MÉDIATHÈQUE

DU 05 JUIN AU 25 AOÛT
« 2 EXPOS EN 1 ».

L'expo **BOY DAKAR** née d'une rencontre entre un photographe, **M. Mabaye DEME**, et un peintre, **M. Bass DHEM**, nous emmène au Sénégal.



Afrique miroir
exposée à l'UNESCO

À PARTIR DE SEPTEMBRE

DU 04 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE

Mlle Léna **KEOHAVONG** exposera ses illustrations naturalistes.



EXPOSITION

Illustrations et dessins naturalistes

Médiathèque de Meynes • du 4 septembre au 13 octobre 2023



Léna **KEOHAVONG**

Lundi 16 h - 18 h • Mardi 16 h - 18h30 • Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h • Vendredi 10 h - 12 h

PLACE DE LA MAIRIE - 33640 MEYNES
04 66 57 58 58 - meynes.fr



MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES
04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

Service urbanisme

- Lundi matin 8h - 12h
- Mercredi 8h - 12h et 14h - 17h
- Vendredi matin 8h - 12h

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin,
ramassage des déchets ménagers
(sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri
sélectif (sacs bleus ou containers
bleus)

Pour les personnes ne disposant pas
de container, la CCPG fournit des sacs
bleus (recyclables) distribués par la
commune une fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers.....18

Police secours 17

Samu 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence
personnes muettes et
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie
nationale 04.66.57.51.72

Police
intercommunale 06.37.65.44.27

Drogues
alcool tabac08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié
Montpellier 04.67.63.00.63
Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales39 19

Allo maltraitance
personnes âgées39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz.....0800 47 3333

France Télécom 10 13



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

VOUS SOUHAITEZ

VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

GASPARD Patrick & MACCARI Caroline	15/04/2023
BUFFET Christopher & FERRANDEZ Elodie	06/05/2023
VERY Yoan & CARINI Aurélie	20/05/2023

DÉCÈS

BELLY Claude, Marie, Paul	21/03/2023
POUILLAUDE Raymonde, Eliane veuve VIEITO	28/03/2023
FELIX Irène, Marie veuve VAILLANT	02/04/2023
VIGNE Jérôme, César, Jacques.....	12/04/2023
BETTOLO Mercedes veuve TOUROUDE	29/04/2023
MONLEAU Odile, Maryse.....	12/05/2023

La municipalité fête ses aînés

La municipalité et le CCAS mettent à l'honneur les aînés en leur rendant visite à leur domicile à l'occasion de leur anniversaire. Pour cela les personnes qui auront 90 ou 100 ans dans l'année doivent venir s'inscrire en mairie.



90 ans de M Dolce



90 ans de M Maurin

90 ANS



90 ans de Mme Marchon

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

En cette période estivale qui marque la fin des activités associatives, nous tenons à féliciter tous les membres des bureaux, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent et s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre village. Merci à vous.

Nous vous souhaitons à tous un agréable été.

Sandrine, Fanette, Alexandre, Jacques

Groupe majoritaire

La force de l'union retrouvée dans beaucoup d'actions festives de la vie municipale au cours des mois écoulés permet de rapprocher, de « faire un », de créer du lien !

La convivialité est seulement possible lorsque la courtoisie, la sincérité, l'amitié, la confiance, l'entraide ou le partage sont présents.

Continuons d'avancer harmonieusement ensemble pour réussir !

Bel été à vous tous.

Journée de la poterie et de la céramique

Dimanche 24 septembre 2023

MEYNES (GARD)

Atelier découverte de l'argile et de l'émaillage

Création d'une jarre à la corde

Cuisson au Raku



Tombola

1er Prix

« Une conscience »



Exposants



Buvette & Restauration

Renseignements et Inscriptions - VILLE DE MEYNES



04 66 57 59 38